

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en Préfecture le : /
- publication le : 20 OCT. 2026

Rapport présenté par T. SAUTIVET

Séance ordinaire	CCI Colmar Début : 14h30 / Fin : 15h30
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	06/10/2026
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	06/10/2026
Président	Thierry SAUTIVET
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	9	Myriam PARIS – Franck FAVRE – Lucien MULLER – Thierry SAUTIVET – Bruno NAEGELIN – Odile UHLRICH-MALLET – Christelle LEHRY – Jean-Laurent KISTLER – Aurélie MOREAU
Procurations	3	Franck FAVRE – procuration de Céline KERN-BORNI Odile UHLRICH-MALLET – procuration de Eric STRAUMANN Aurélie MOREAU – procuration de Lionel ROUILLON
Absents non représentés	4	Bertrand BURGER – Christian ZIMMERMANN – Yann QUIQUANDON – Hervé KRIEGER

COMPTE RENDU DES ACTES ACCOMPLIS PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS PERMANENTES

Le Président précise que conformément aux prescriptions légales en vertu des dispositions de la délibération 7/17 du Comité Syndical du 20 mai 2026, le Président doit informer le Comité Syndical des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été données.

Le Président a signé les marchés suivants :

Objet	Date de signature du marché	Montant du marché HT	Attributaire	Code postal
Remplacement d'un panneau de clôture	16/07/2026	750 €	S.N.E.E.	88 580
Gyrobroyage poche dite de Heiteren	23/07/2026	1 240 €	Barth & Schneider	68 510
Réalisation du Porter à connaissance n°3	23/07/2026	10 054 €	Beeing/Climax	68 180
Service de fauche de parcelles appartenant au SMO	18/08/2026	5 604,83 €	Bart & Schneider	68 510
Accompagnement du Porter à connaissance n°3	24/09/2026	4 100 €	Soberco Environnement	69 630
Fauche tardive du secteur 3 de la zone EcoRhena	06/10/2026	7 775 €	Bart & Schneider	68 150
Marché 2026/01 MOE Réparation quai Colmar	11/08/2026	77 725,50 €	SAFEGE SAS – SUEZ CONSULTING	67 300
Marché 2026/04 Prestations suivi mesures compensatoires	25/09/2026	40 225,75 €	CDC BIODIVERSITE	75 017

Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance,

PREND ACTE des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

Pour extrait conforme

Le Président,
Thierry SAUTIVET

The block contains a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Thierry Sautivet'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp features a central emblem with a bridge and water, surrounded by the text 'SYNDICAT MIXTE PORT RHÉNAN DE COLMAR - NEUF-BRISACH' and two small stars.